

## Médiateur/enseignant, bilan et perspectives d'une relation passionnelle

Jean-Luc RIEU

---

Avant d'examiner cette relation entre médiateur culturel et enseignant fréquentant les musées d'archéologie, il convient de s'attarder sur la définition du médiateur. Il est un passeur d'idées, une interface entre le public et son objet à transmettre. Cette médiation doit faire appel à trois formes de savoirs indissociables : savoir intellectuel sur le champ culturel correspondant (l'archéologie préhistorique en l'occurrence), des savoir-faire (techniques d'animation basées sur l'archéologie expérimentale entre autres), et des savoir-être (comme orateur mais aussi savoir-être à l'écoute de son public et pouvoir s'adapter à tous les publics).

L'enseignant, quant à lui, a des objectifs fixés par l'éducation nationale, un programme à respecter. Un enseignant de classe primaire est à la fois le chef d'orchestre de sa classe et, tour à tour, tous les instruments de musique : professeur de math, professeur de français, d'histoire, de sciences, d'art, de sport, ... Des champs de compétences très divers et très ouverts où il lui est conseillé par sa hiérarchie, dans le cadre de protocoles de partenariat, de faire appel à des professionnels, surtout dans le domaine des arts et de la culture.

Il est vrai que la plupart des enseignants ont — ou n'ont pas reçu —, au cours de leur formation professionnelle, des informations sur le patrimoine et les institutions muséales et, par-là même, sur le rôle et le statut des personnes qui y travaillent (réduite au directeur que l'on ne voit jamais et au gardien que l'on voit trop souvent !). Le médiateur, quant à lui, est souvent appelé guide, conférencier ou animateur, sans trop pouvoir définir sa formation et son rôle au sein de l'établissement.

Les rapports entre le médiateur et l'enseignant ne sont donc pas toujours sur la même longueur d'ondes. Le musée n'est pas l'école ; les savoirs ne sont donc ni les mêmes, ni dispensés de la même manière.

Dans l'idéal, un travail préparatoire à la visite aura été réalisé en amont, dans un réel souci de partenariat face aux attentes de chacun, en traitant sur un pied d'égalité enseignant et médiateur. Il faut également prévoir l'après-visite qui reste le temps fort de la médiation et avoir un retour des actions menées en classe faisant suite à la visite, l'évaluation de nos actions étant souvent résumées à « c'était très bien » dans le meilleur des cas ...

On a, par contre, tous en mémoire des animations qui se sont plus ou moins bien passées. L'enseignant est souvent à ce moment-là en retrait, car il se sent mal à l'aise face à des connaissances qu'il ne maîtrise pas. Il délègue alors au médiateur toutes ses missions : enseignement mais aussi discipline de sa classe. Il n'est plus le chef d'orchestre et devient simple spectateur (on remarquera qu'il est souvent difficile, dans ce cas présent, de faire la différence entre l'enseignant et un accompagnateur, souvent parent d'élèves...). Il peut également être sur la défensive, allant jusqu'à mettre en doute le discours du médiateur.

Le médiateur doit-il entrer dans le jeu de l'éducation nationale, ou s'en servir à ses propres fins par rapport aux messages qu'il souhaite faire passer et, dans ce cas, quels seraient les messages ?

Tout n'est que question d'objectifs à se fixer à l'avance. Un effort est à faire par l'équipe de médiation pour, notamment, sortir de la demande des enseignants fortement ancrée dans les programmes d'histoire, où la préhistoire est enseignée principalement dans les classes de CE2 (enfants de 8–9 ans). L'animation et la médiation permettent d'appréhender la préhistoire au travers d'activités ludiques, aptes à mieux faire comprendre une partie du quotidien des hommes préhistoriques. Mais au-delà, la préhistoire permet aussi de s'interroger sur les origines de l'homme, des religions, de l'art, de

montrer l'unicité de l'espèce humaine actuelle. Il est ainsi intéressant d'exploiter les possibilités offertes par tous les programmes de l'éducation nationale, de la maternelle à la terminale, mais aussi des filières techniques ou professionnelles et de voir ce que nous pouvons proposer en terme de médiations transversales. On pourrait multiplier les exemples en traitant par exemple de l'évolution des déchets de la préhistoire à nos jours, de l'art préhistorique à l'art contemporain, de la technologie lithique à la technologie de pointe, de la préhistoire comme facteur de citoyenneté, de respect de l'autre : utiliser la préhistoire comme tremplin à l'éducation citoyenne.

Toutefois, il faut se fixer des limites, non pas sur l'imagination, mais rester dans un cadre avec des limites déontologiques. Je vous renvoie pour ce dernier sujet à l'article de Fernand Collin (2001-2002) dans lequel il est écrit, à la manière des journalistes qui se sont fixés

un code de déontologie basé sur le respect de l'information, que le médiateur doit être « une interface objective entre le fait archéologique et le public ».

Pour conclure en un mot, faites travailler vos méninges, « réveillez le médiateur qui sommeille en vous ! »

### Bibliographie

- COLLIN F., 2001–2002. « Médiation du patrimoine archéologique. "Archéologie-message", déontologie et pratique d'évaluation au Préhistosite de Ramioul », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, XLI : 7–12.
- MAURY S. & RIEU J.-L., 1999. « Animation ou médiation? Question d'objectif », *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 77, 3<sup>e</sup> trimestre 1999 : 38–42.

Adresse de l'auteur :

Jean-Luc RIEU  
Musée de Préhistoire d'Île-de-France  
48 avenue Étienne Dailly  
77140 Nemours  
FRANCE  
mpif@cg77.fr